

## COVID-19 Weekly Information Update – February 19, 2021 / COVID-19 - Mise à jour de la semaine – le 19 février 2021

\*\*\*\* *Le français suit* \*\*\*\*

Hello,

We would like to send you a few updates regarding COVID-19 and ask you to share this information in your networks. Please continue to consult the [AAFC website](#) regularly for updates.

### 1. **Border measures being implemented due to COVID-19**

On February 12, 2021, the Government of Canada announced further testing and quarantine requirements for international travellers arriving to Canada's air and land ports of entry. These new measures will help prevent variants of concern from reaccelerating the pandemic and making it more difficult to contain.

**For travellers arriving to Canada by land, as of February 15, 2021**, all travellers, with some exceptions, will be required to provide proof of a negative COVID-19 molecular test result taken in the United States within 72 hours of pre-arrival, or a positive test taken 14 to 90 days prior to arrival. In addition, **as of February 22, 2021**, travellers entering Canada at the land border will be required to take a COVID-19 molecular test on arrival as well as toward the end of their 14-day quarantine.

**All travellers arriving to Canada by air, as of February 22, 2021**, with some exceptions, will be required to take a COVID-19 molecular test when they arrive in Canada before exiting the airport, and another toward the end of their 14-day quarantine period. With limited exceptions, air travellers, will also be required to reserve, prior to departure to Canada, a 3-night stay in a government-authorized hotel. Travellers will be able to book their government-authorized stay starting February 18, 2021. These new measures are in addition to existing mandatory pre-boarding and health requirements for air travellers.

Finally, **at the same time on February 22, 2021, all travellers**, whether arriving by land or air will be required to submit their travel and contact information, including a suitable quarantine plan, electronically via **ArriveCAN** before crossing the border or boarding a flight.

**In order to facilitate your stakeholder engagement** on these new measures, we encourage you to **pass along the key communications products attached**.

### 2. **Agriculture and Agri-food Temporary Foreign Workers Arrivals – Provincial Analysis**

Please find attached some recent data on Temporary Foreign Workers (TFW) arrivals including provincial breakdown for the 2020 Year-end.

### 3. **International Food Supply Chain Recovery – January 2021**

As mentioned on this weeks COVID 19 stakeholder conference call, please find attached information on the International Food Supply Chain Recovery for the month of January 2021.

### 4. **Information on Coronavirus disease (COVID-19) from the Public Health Agency of Canada**

There are a number of updated resources available on the PHAC website for the public including an **Outbreak Update** and the **COVID-19 Virtual Assistant**: [Coronavirus disease \(COVID-19\)](#).

- **UPDATED!** [Non-medical masks: About](#)
- **UPDATED!** [Non-medical masks: Sew and no-sew instructions](#)
- **UPDATED!** [Non-medical masks: How to put on, remove and clean](#)
- [Testing for COVID-19: Rapid Tests distributed in Canada](#) (*distribution totals*)

#### General Information:

- **NEW!** [Call for applications: Vaccine Injury Support Program](#)
  - This program will provide financial support to people in the rare event that they experience a serious permanent injury after receiving a vaccine authorized by Health Canada.

#### COVID-19 Vaccines:

- **NEW!** [Guidance on the prioritization of key populations for COVID-19 immunization](#)
- **UPDATED!** [Recommendations on the use of COVID-19 vaccines](#)
- **UPDATED!** [COVID-19 vaccination in Canada: Vaccination coverage](#)
- **UPDATED!** [Vaccine rollout: Distributing vaccines](#) (*distribution tables*)
- [Pfizer-BioNTech COVID-19 Vaccine: Updated Dosage and Administration and Post-Market Adverse Reaction Information](#)
- [COVID-19 vaccination in Canada](#)
- [COVID-19 vaccine safety in Canada](#) (*AEFI Reports*)

#### Recalls and Safety Alerts

- [Unauthorized hand sanitizers and hard surface disinfectants sold by Protegel Quebec Inc. and Hangel Canada Inc. may pose health risks](#)

#### Rapid Reviews and Evidence Briefs

- Coronavirus disease (COVID-19): [Travel restrictions, exemptions and advice](#)
  - [COVID-19: Mandatory hotel stay for all air travellers arriving in Canada](#)
- Coronavirus disease (COVID-19): [Awareness resources](#)
  - **NEW!** [Entering Canada by air during COVID-19](#)
  - **NEW!** [Entering Canada by land during COVID-19](#)
  - **UPDATED!** [For travellers without symptoms of COVID-19 returning to Canada](#)
  - **UPDATED!** [For travellers with COVID-19 symptoms returning to Canada](#)
  - **UPDATED!** [For persons exempt from mandatory quarantine due to COVID-19](#)

For any questions: [phac.hpoc.stakeholders-partiesprenantes.cops.aspc@canada.ca](mailto:phac.hpoc.stakeholders-partiesprenantes.cops.aspc@canada.ca)

**Reminder: Next AAFC COVID-19 stakeholder calls will be held Wednesday March 3<sup>rd</sup> at noon.**

We encourage you strongly to share your comments and questions in writing through the AAFC Roundtable account ([aafc.roundtable-table ronde.aac@canada.ca](mailto:aafc.roundtable-table ronde.aac@canada.ca)).

\*\*\*\*\*

Bonjour,

Nous souhaitons vous faire part de quelques mises à jour concernant la COVID-19 et vous demandons de communiquer ces renseignements dans vos réseaux. Veuillez continuer à consulter régulièrement le [site Web d'AAC](#) pour les mises à jour.

**1. Mesures frontalières mises en œuvre en raison de la COVID-19**

Le 12 février 2021, le gouvernement du Canada a annoncé des exigences plus rigoureuses en ce qui a trait aux tests de dépistage et à la quarantaine des voyageurs internationaux arrivent au Canada par voie aérienne ou terrestre. Ces nouvelles mesures contribueront à empêcher que la pandémie ne s'accélère à nouveau et soit plus difficile à contenir en raison des variants en question.

**En ce qui concerne les voyageurs qui arrivent au Canada par voie terrestre, à compter du 15 février 2021**, tous les voyageurs, à quelques exceptions près, devront fournir une preuve qu'ils ont obtenu un résultat négatif à un test de dépistage moléculaire de la COVID-19 effectué aux États-Unis au cours des 72 heures précédant leur arrivée au Canada, ou un résultat positif obtenu de 14 à 90 jours avant l'arrivée. De plus, **à compter du 22 février 2021**, les voyageurs qui entrent au Canada à un point d'entrée terrestre devront passer un test de dépistage moléculaire à leur arrivée et un second vers la fin de leur quarantaine de 14 jours.

**À compter du 22 février 2021, tous les voyageurs qui arrivent au Canada par la voie aérienne**, à quelques exceptions près, devront passer un test de dépistage moléculaire de la COVID-19 à leur arrivée au Canada avant de quitter l'aéroport et un second vers la fin de leur quarantaine de 14 jours. Sauf pour quelques exceptions, les voyageurs aériens devront également réserver, avant leur départ vers le Canada, un séjour de trois nuits dans un hôtel autorisé par le gouvernement. Les voyageurs pourront réserver leur séjour dans un hôtel autorisé par le gouvernement dès le 18 février 2021. Ces mesures s'ajoutent à celles déjà en place avant l'embarquement et celles liées aux exigences en matière de santé pour tous les voyageurs.

Enfin, **également à compter du 22 février 2021, tous les voyageurs**, qu'ils arrivent au pays par voie aérienne ou terrestre, devront communiquer électroniquement les renseignements sur leur voyage et leurs coordonnées, y compris un plan approprié de quarantaine, au moyen de l'application **ArriveCAN** avant de franchir la frontière ou de monter à bord d'un avion.

**Afin de faciliter le sensibilisation de vos parties prenantes** sur ces nouvelles mesures, nous vous encourageons à **transmettre les produits de communication clés ci-joint**.

**2. Arrivées des travailleurs étrangers temporaires dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire - Analyse par province**

Vous trouverez ci-joint des données récentes sur les arrivées des Travailleurs Étrangers Temporaires (TET) incluant des données par province pour l'année 2020.

### 3. Rétablissement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire internationale – Janvier 2021

Tel que mentionné lors de la conférence téléphonique d'AAC - COVID-19 - Partage de l'information avec les intervenants du secteur de cette semaine, veuillez trouver ci-joint les informations sur le rétablissement de la chaîne d'approvisionnement alimentaire internationale pour le mois de janvier 2021.

### 4. Informations sur les maladies à coronavirus (COVID-19) de l'Agence de la santé publique du Canada

Il y a un certain nombre de ressources mises à jour disponibles sur notre site Web pour le public, ainsi que pour les professionnels de la santé, y compris notre **Mise à jour sur l'éclosion** et la **assistant virtuel COVID-19** : [Maladie à coronavirus \(COVID-19\)](#). Ce qui suit peut également présenter un intérêt pour votre organisation :

- **MISE À JOUR!** [Masques non médicaux : À propos](#)
- **MISE À JOUR!** [Masques non médicaux : Avec ou sans coutures](#)
- **MISE À JOUR!** [Masques non médicaux : Comment mettre, enlever et nettoyer](#)
- [Dépistage de la COVID-19 : Tests rapides distribués au Canada](#) (*totaux de distribution*)

#### Informations générales :

- **NOUVEAU!** [Appel aux candidatures: Programme de soutien aux victimes d'une vaccination](#)
  - Le programme offrira un soutien financier aux victimes dans les rares cas de réaction indésirable grave et permanente à un vaccin autorisé par Santé Canada.

#### Vaccins contre la COVID-19 :

- **NOUVEAU!** [Orientations sur l'établissement de l'ordre de priorité des principales populations à immuniser contre la COVID-19](#)
- **MISE À JOUR!** [Recommandations sur l'utilisation des vaccins contre la COVID-19](#)
- **MISE À JOUR!** [Vaccination contre la COVID-19 au Canada: Couverture vaccinale](#)
- **MISE À JOUR!** [Déploiement du vaccin : Distribution des vaccins](#) (*tableaux d'allocations*)
- [Vaccin contre la COVID-19 de Pfizer-BioNTech : Mise à jour sur la posologie et l'administration ainsi que sur les renseignements sur les effets indésirables signalés après la commercialisation du produit](#)
- [Vaccination contre la COVID-19 au Canada](#)
- [Sécurité des vaccins contre la COVID-19](#) (*Rapports de déclaration d'ESSI*)

#### Rappels et avis de sécurité

- [Des désinfectants pour les mains et des désinfectants pour surfaces dures non autorisés vendus par Protegel Quebec Inc. et Hangel Canada Inc. peuvent présenter des risques pour la santé](#)

#### Revue rapide de données probantes sur la COVID-19

- Maladie à coronavirus (COVID-19) : [Restrictions, exemptions et conseils en matière de voyages](#)
  - [COVID-19 : Séjour à l'hôtel obligatoire pour tous les voyageurs arrivant au Canada par avion](#)

- Maladie à coronavirus (COVID-19) : [Ressources de sensibilisation](#)
  - **NOUVEAU!** [Entrer au Canada par voie aérienne pendant la pandémie de COVID-19](#)
  - **NOUVEAU!** [Entrer au Canada par voie terrestre pendant la pandémie de COVID-19](#)
  - **MISE À JOUR!** [Pour les voyageurs ne présentant pas de symptômes de COVID-19 retournant au Canada](#)
  - **MISE À JOUR!** [Pour les voyageurs présentant des symptômes de COVID-19 retournant au Canada](#)
  - **MISE À JOUR!** [Pour les personnes exemptées de l'obligation de se mettre en quarantaine en raison de la COVID-19](#)

Pour toutes questions: [phac.hpoc.stakeholders-partiesprenantes.cops.aspc@canada.ca](mailto:phac.hpoc.stakeholders-partiesprenantes.cops.aspc@canada.ca)

**Rappel : Le prochain appel d'AAC COVID-19 avec les intervenants du secteur se tiendra le mercredi 3 mars à midi.**

Nous vous encourageons vivement à nous faire part de vos commentaires et questions par écrit via le compte de la table ronde d'AAC ([aa.fc.roundtable-table ronde.aac@canada.ca](mailto:aa.fc.roundtable-table ronde.aac@canada.ca)).

**Division de la consultation du secteur**

Agriculture et Agroalimentaire Canada

Gouvernement du Canada



## News Release

For Immediate Release

### Government of Canada expands restrictions to international travel by land and air

February 12, 2021

Ottawa, ON

Government of Canada

Canada has some of the strictest travel and border measures in the world, including a mandatory 14-day quarantine for everyone returning to the country. With new COVID-19 variant detections increasing in the country, the Government of Canada is announcing today further testing and quarantine requirements for international travellers arriving to Canada's air and land ports of entry. These new measures will help prevent variants of concern from reaccelerating the pandemic and making it more difficult to contain.

**For travellers arriving to Canada by land, as of February 15, 2021**, all travellers, with some exceptions, will be required to provide proof of a negative COVID-19 molecular test result taken in the United States within 72 hours of pre-arrival, or a positive test taken 14 to 90 days prior to arrival. In addition, **as of February 22, 2021**, travellers entering Canada at the land border will be required to take a COVID-19 molecular test on arrival as well as toward the end of their 14-day quarantine.

**All travellers arriving to Canada by air, as of February 22, 2021**, with some exceptions, will be required to take a COVID-19 molecular test when they arrive in Canada before exiting the airport, and another toward the end of their 14-day quarantine period. With limited exceptions, air travellers, will also be required to reserve, prior to departure to Canada, a 3-night stay in a government-authorized hotel. Travellers will be able to book their government-authorized stay starting February 18, 2021. These new measures are in addition to existing mandatory pre-boarding and health requirements for air travellers.

Finally, **at the same time on February 22, 2021, all travellers**, whether arriving by land or air will be required to submit their travel and contact information, including a suitable quarantine plan, electronically via **ArriveCAN** before crossing the border or boarding a flight.

The Government of Canada continues to strongly advise Canadians to cancel or postpone any non-essential travel, including vacation plans, outside Canada. Foreign nationals should likewise postpone or cancel travel plans to Canada. Now is not the time to travel.

#### Quotes

"I want to thank Canadians who continue to make sacrifices to protect each other from COVID-19. We continue to detect variants of concerns, and this is why we are putting these additional measures in place. Now is not the time to travel, so please cancel any plans you might have.

*The Honourable Patty Hajdu*

*Minister of Health*

"With these additional COVID testing requirements and safety measures at the land border we are taking extra steps to help prevent the spread of COVID-19 and its variants. As we do for air travel, we are now also requiring travellers by land to provide information using ArriveCAN to facilitate processing





and limit points of contacts between border services officers and travellers. We'll always prioritize the health and safety of Canadians as we make decisions.”

*The Honourable Bill Blair  
Minister of Public Safety and Emergency Preparedness*

“We’re moving forward with these critical measures to help prevent the spread of COVID-19 and the introduction of new variants of the virus into Canada. At the same time, we recognize the importance of the continued movement of goods and the ongoing delivery of essential services in Canada. Our government’s response to this pandemic includes necessary measures to protect the health and safety of Canadians while keeping our economy going.”

*The Honourable Omar Alghabra  
Minister of Transport*

### Associated Links

- Infographic for travellers arriving by air
- Infographic for travellers arriving by land
- Backgrounder - Additional testing and more stringent quarantine requirements for travel to Canada
- [COVID-19: Travel, quarantine and borders](#)
- [COVID-19 measures, updates, and guidance issued by Transport Canada](#)
- [ArriveCAN](#)
- [Group Exemption from Quarantine under 6\(e\) of the Order](#)

### Quick Facts

- Canadians citizens, persons registered under the *Indian Act* and permanent residents arriving by land to Canada, who do not present a valid COVID-19 molecular test, will be allowed entry, but may be subject to a fine of up to \$3,000 per day or face criminal prosecution. Travellers may also be required to go to a designated quarantine facility if they are symptomatic on arrival at the border, or do not have a suitable quarantine plan.
- Foreign nationals who have obtained an exemption to enter Canada, will be refused entry, with limited exceptions, if they do not have a valid COVID-19 molecular test result.
- Failure to provide accurate information is an offence under the *Quarantine Act*. In addition, violating any quarantine or isolation instructions provided to travellers by a screening officer or quarantine officer when entering Canada is an offence under the Quarantine Act and could lead to serious penalties, including 6 months in prison and/or \$750,000 in fines.
- Exemptions continue to be in place to ensure that economic supply chains continue between Canada and the U.S. The Government of Canada is closely engaging the Biden Administration on our respective border measures and we continue to keep the lines of communication open.

### Contacts





Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada

Media Relations

Public Health Agency of Canada

613-957-2983

[hc.media.sc@canada.ca](mailto:hc.media.sc@canada.ca)



Government  
of Canada

Gouvernement  
du Canada

Canada



# **Additional testing and more stringent quarantine requirements for travel to Canada**

## **Backgrounder**

### **For travellers arriving to Canada by land**

**As of February 15, 2021**, all travellers, with some exceptions, arriving to Canada by land, will be required to provide proof of a negative COVID-19 molecular test result taken in the United States within 72 hours of pre-arrival, OR a proof of a positive test result within 14 and 90 days prior to arrival. This is consistent with the requirements already in place for air travellers. Essential workers such as truckers and emergency service providers, as well as cross border communities, will be exempt from this requirement. Further information on exemptions will be available in the coming days.

In addition, **as of February 22, 2021**, travellers entering Canada at the land border will be required to take a COVID-19 molecular test on arrival as well as toward the end of their 14-day quarantine. The Government of Canada will run 16 testing sites at point of entry across Canada. Five ports of entry will initially be available (see below) with 11 additional as of March 4 (see below). The Government of Canada is also working to supply all other ports of entry with test kits for travellers to take to meet these requirements.

### **For travellers arriving to Canada by air**

**As of February 22, 2021**, all air travellers, with some exceptions, will be required to take a COVID-19 molecular test when they arrive in Canada before exiting the airport, and another toward the end of their 14-day quarantine period. With limited exceptions, air travellers, will also be required to reserve prior to departure to Canada, a 3-night stay in a government-authorized hotel. Travellers will be required to stay at their reserved hotel for up to 3 nights, at their own cost, while they await the results of their arrival test.

Hotel booking information will be available online as of February 18, 2021. Travellers will need to book a hotel in the city in which they first arrive in Canada. If they receive a negative result on their arrival test, they will be able to take a connecting flight to their final destination. There will be a number of hotels to choose from near each of the four international airports accepting international flights, in Vancouver, Calgary, Toronto and Montreal. Costs of these hotel stays may vary slightly at each location. It is up to the traveller to choose where they wish to stay and book in advance of departure. The price will include costs associated with the room, food, cleaning, infection prevention and control measures, and security as well as transportation.

These new measures are in addition to existing mandatory pre-boarding and health requirements for air travellers.

Finally, **at the same time on February 22, 2021, all travellers**, whether arriving by land or air will be required to submit their travel and contact information, including a suitable quarantine plan, electronically via **ArriveCAN** before crossing the border or boarding a flight. All travellers arriving to Canada must also continue to submit COVID-related information electronically daily throughout the quarantine period. For a quarantine location to be deemed suitable, travellers cannot stay with at-risk subpopulations including people who work in hospitals or long-term care

facilities, adults over the age of 65, or those who are immunocompromised or at risk for more severe disease outcomes. In addition, travellers must avoid all contact with other in their household with whom they did not travel.

The Government of Canada continues to strongly advise Canadians to cancel or postpone any non-essential travel, including vacation plans, outside Canada. Foreign nationals should likewise postpone or cancel travel plans to Canada. Now is not the time to travel.

### **Five Land Ports of Entry with onsite testing as of February 22, 2021**

Douglas, British Columbia  
Coutts, Alberta  
Queenston-Lewiston Bridge, Niagara-on-the-Lake, Ontario  
St. Bernard de Lacolle (Highway 15), Quebec  
St Stephen 3<sup>rd</sup> Bridge, New Brunswick

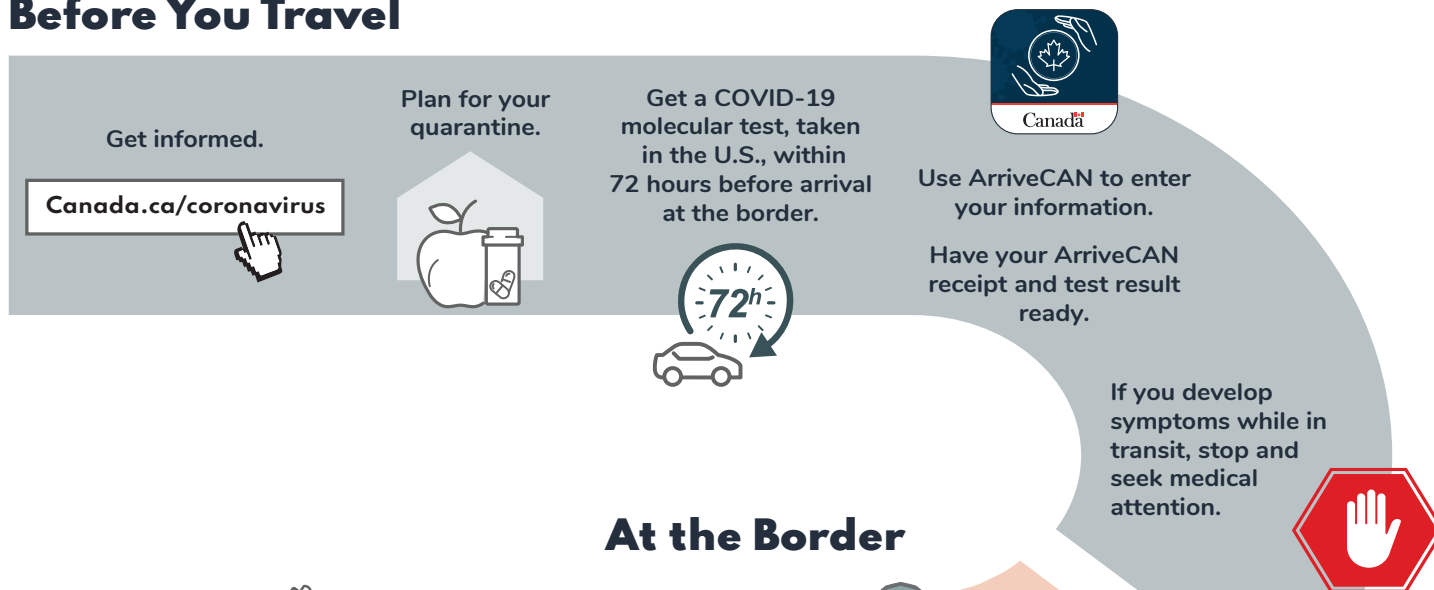
### **Additional 11 Land Ports of Entry with onsite testing as of March 4, 2021**

Ambassador Bridge, Windsor, Ontario  
Blue Water Bridge, Point Edward, Ontario  
Emerson West Lynne, Manitoba  
Fort Erie (Peace Bridge), Ontario  
Huntingdon, British Columbia  
Lansdowne (Thousand Islands Bridge), Ontario  
Pacific Highway, British Columbia  
Rainbow Bridge, Niagara Falls, Ontario  
St-Armand, Quebec  
Stanstead (Route 55), Quebec  
Windsor-Detroit Tunnel, Ontario

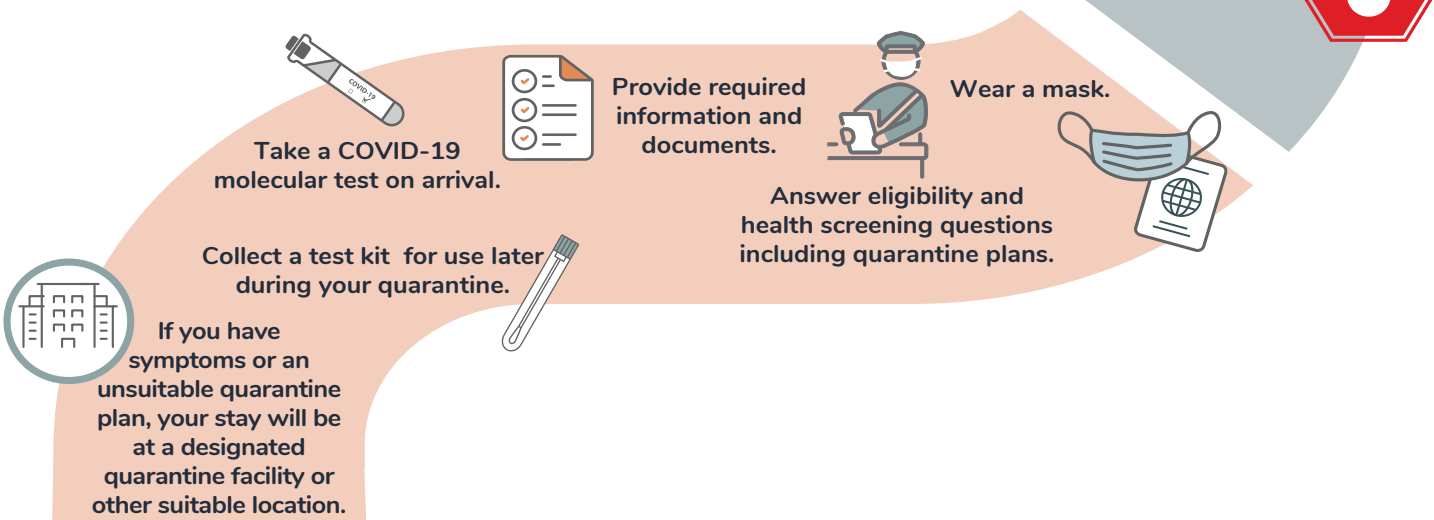
# Entering Canada by LAND during COVID-19

Travellers entering Canada must follow the rules set out by the Emergency Orders under the Quarantine Act to help reduce the spread of COVID-19 and its variants. Failure to comply with any requirements or providing false information may result in fines, penalties or imprisonment.

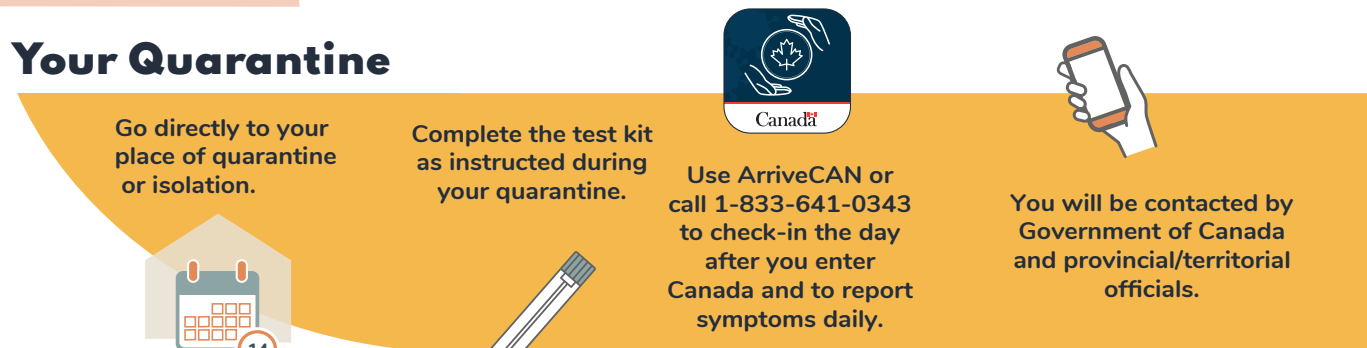
## Before You Travel




## At the Border



## Your Quarantine



 Testing on arrival and during quarantine effective 2021-02-21 at 11:59 p.m. ET.



# Entering Canada by AIR during COVID-19

Travellers entering Canada must follow the rules set out by the Emergency Orders under the Quarantine Act to help reduce the spread of COVID-19 and its variants. Failure to comply with any requirements or providing false information may result in fines, penalties or imprisonment.

## Before Departure and in Transit

Plan in advance:

**Get informed.**  
Canada.ca/coronavirus

**Plan for your quarantine.**  
Book your hotel for a 3-night stay upon arrival.

**Get a COVID-19 molecular test 72 hours before your scheduled flight.**

**Before departure:**  
Use ArriveCAN to enter your information.  
Have your ArriveCAN receipt and test result ready.

## Upon Arrival to Canada

**Take a COVID-19 molecular test.**  
Collect a test kit for use later during your quarantine.

**Provide required information and documents.**  
Answer eligibility and health screening questions including quarantine plans.

**Wear a mask.**  
If symptoms develop, tell your flight attendant immediately.

**Wear a mask.**

**In transit:**


**If you have symptoms or an unsuitable quarantine plan, your stay and arrival test will be at a designated quarantine facility.**

## Your quarantine

**Go to your pre-booked hotel to await results of your arrival test.**

**If negative:**  
Continue on to your place of quarantine. Complete your test kit as instructed.  
Relocate to a designated quarantine facility or other suitable place of quarantine. Follow instructions as provided.

**If positive:**  
Use ArriveCAN or call 1-833-641-0343 to check-in the day after you enter Canada and to report symptoms daily.  
You will be contacted by Government of Canada and provincial/territorial officials.

 Testing on arrival and during quarantine effective 2021-02-21 at 11:59 p.m. ET.



Public Health  
Agency of Canada

Agence de la santé  
publique du Canada





## Communiqué de presse

Pour diffusion immédiate

### Le gouvernement du Canada impose des restrictions supplémentaires aux voyageurs internationaux qui arrivent au pays par voie aérienne ou terrestre

12 février 2021

Ottawa, ON

Gouvernement du Canada

Les mesures qu'applique le Canada aux frontières et aux voyages, notamment la quarantaine obligatoire de 14 jours pour toute personne arrivant au pays, sont parmi les plus rigoureuses au monde. Les cas de nouveaux variants de la COVID-19 se multipliant au pays, le gouvernement du Canada annonce aujourd'hui que les voyageurs internationaux qui arrivent au Canada par voie aérienne ou terrestre devront dorénavant se plier à des exigences plus rigoureuses en ce qui a trait aux tests de dépistage et à la quarantaine. Ces nouvelles mesures contribueront à empêcher que la pandémie ne s'accélère à nouveau et soit plus difficile à contenir en raison des variants en question.

**En ce qui concerne les voyageurs qui arrivent au Canada par voie terrestre, à compter du 15 février 2021**, tous les voyageurs, à quelques exceptions près, devront fournir une preuve qu'ils ont obtenu un résultat négatif à un test de dépistage moléculaire de la COVID-19 effectué aux États-Unis au cours des 72 heures précédant leur arrivée au Canada, ou un résultat positif obtenu de 14 à 90 jours avant l'arrivée. De plus, **à compter du 22 février 2021**, les voyageurs qui entrent au Canada à un point d'entrée terrestre devront passer un test de dépistage moléculaire à leur arrivée et un second vers la fin de leur quarantaine de 14 jours.

**À compter du 22 février 2021, tous les voyageurs qui arrivent au Canada par la voie aérienne**, à quelques exceptions près, devront passer un test de dépistage moléculaire de la COVID-19 à leur arrivée au Canada avant de quitter l'aéroport et un second vers la fin de leur quarantaine de 14 jours. Sauf pour quelques exceptions, les voyageurs aériens devront également réserver, avant leur départ vers le Canada, un séjour de trois nuits dans un hôtel autorisé par le gouvernement. Les voyageurs pourront réserver leur séjour dans un hôtel autorisé par le gouvernement dès le 18 février 2021. Ces mesures s'ajoutent à celles déjà en place avant l'embarquement et celles liées aux exigences en matière de santé pour tous les voyageurs.

Finalement, **également à compter du 22 février 2021, tous les voyageurs**, qu'ils arrivent au pays par voie aérienne ou terrestre, devront communiquer électroniquement les renseignements sur leur voyage et leurs coordonnées, y compris un plan approprié de quarantaine, au moyen de l'application **ArriveCAN** avant de franchir la frontière ou de monter à bord d'un avion.

Le gouvernement du Canada conseille toujours fortement aux Canadiens d'annuler ou de repousser tout voyage non essentiel à l'étranger, notamment les projets de vacances. Les ressortissants étrangers devraient également repousser ou annuler tout voyage prévu au Canada. Ce n'est pas le moment de voyager.

#### Citations

« J'aimerais remercier les Canadiens qui continuent à faire des sacrifices afin de se protéger les uns les autres contre la COVID-19. Nous voyons apparaître les cas de variants préoccupants, et c'est





pourquoi nous mettons en place des mesures additionnelles. Ce n'est pas le moment de voyager, alors s'il vous plait, annuler tout voyage que vous auriez prévu. »

*L'honorable Patty Hajdu  
Ministre de la Santé*

« Ces exigences additionnelles relatives aux tests de dépistage et aux mesures de sécurité que nous imposons à la frontière terrestre s'inscrivent dans la suite de mesures visant à empêcher la propagation de la COVID-19 et de ses variants. Comme c'est le cas pour les voyageurs dans le mode aérien, nous exigeons aussi maintenant que les voyageurs dans le mode terrestre fournissent des renseignements au moyen de l'application ArriveCAN afin de faciliter leur traitement à la frontière et de limiter les contacts entre les agents des services frontaliers et les voyageurs. La santé et la sécurité des Canadiens sont toujours au sommet de nos priorités lorsque vient le temps de prendre des décisions. »

*L'honorable Bill Blair  
Ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile*

« Nous allons de l'avant avec ces mesures rigoureuses afin d'empêcher la propagation de la COVID-19 et l'entrée en scène de nouveaux variants du virus au Canada. Parallèlement, nous reconnaissons l'importance de maintenir la circulation des marchandises et la prestation des services essentiels au Canada. La réponse du gouvernement face à cette pandémie comprend les mesures requises pour protéger la santé et la sécurité des Canadiens tout en faisant rouler l'économie. »

*L'honorable Omar Alghabra  
Ministre des Transports*

#### **Liens associés**

- [Infographie pour les voyageurs aériens](#)
- [Infographie pour les voyageurs terrestres](#)
- [Contexte – Des tests supplémentaires et des exigences plus rigoureuses en matière de quarantaine pour les vols arrivant au Canada](#)
- [COVID-19 : voyage, quarantaine et frontières](#)
- [Mesures, mises à jour et lignes directrices liées à la COVID-19 émises par Transports Canada](#)
- [ArriveCan](#)
- [Exemption de groupe de mise en quarantaine selon l'alinéa 6e\) du Décret](#)

#### **Faits en bref**

- S'ils ne présentent pas un résultat valide à un test de dépistage moléculaire de la COVID-19 à leur arrivée à un point d'entrée terrestre du Canada, les citoyens canadiens, les personnes inscrites en vertu de la *Loi sur les Indiens* et les résidents permanents du Canada se verront accorder l'entrée au pays, mais pourraient recevoir une amende allant jusqu'à 3 000 \$ par jour ou faire l'objet de poursuites au criminel. Les voyageurs pourraient aussi devoir se rendre dans un établissement de quarantaine désigné s'ils présentent des symptômes à leur arrivée à la frontière ou s'ils ne disposent pas d'un plan de quarantaine approprié.





- Les ressortissants étrangers qui ont obtenu une exemption pour entrer au Canada se verront refuser l'entrée, à quelques exceptions près, s'ils ne présentent pas un résultat de test de dépistage moléculaire de la COVID-19.
- Le défaut de fournir des renseignements exacts constitue une infraction à la *Loi sur la mise en quarantaine*. De plus, un voyageur qui ne respecte pas une directive sur la quarantaine ou l'isolement donnée par un agent de contrôle ou un agent de quarantaine enfreint la *Loi sur la mise en quarantaine* et s'expose à des peines sévères, notamment six mois de prison et/ou des amendes d'un montant de 750 000 \$.
- Des exemptions demeurent en vigueur afin d'assurer le maintien des chaînes d'approvisionnement commerciales entre le Canada et les États-Unis. Le gouvernement du Canada collabore étroitement avec l'administration Biden quant aux mesures frontalières des deux pays et nous veillons au maintien d'une bonne communication.

- 30 -

### Personnes-ressources

Relations avec les médias  
Agence de la santé publique du Canada  
613-957-2983  
[hc.media.sc@canada.ca](mailto:hc.media.sc@canada.ca)



## **Tests de dépistage supplémentaires et exigences plus strictes relativement à la mise en quarantaine pour les voyageurs arrivant au Canada**

### **Document d'information**

#### **Voyageurs arrivant au Canada par voie terrestre**

**À partir du 15 février 2021**, tous les voyageurs, à quelques exceptions près, arrivant au Canada par voie terrestre devront présenter une preuve de l'obtention d'un résultat négatif à un test moléculaire de dépistage de la COVID-19 effectué aux États-Unis au cours des 72 heures avant leur arrivée, OU présenter une preuve d'un résultat positif à un test de dépistage réalisé de 14 à 90 jours avant leur arrivée. Ces mesures sont conformes aux exigences déjà en vigueur visant les voyageurs arrivant par voie aérienne. Les travailleurs essentiels, tels que les camionneurs et les fournisseurs de services d'urgence, ainsi que les populations transfrontalières seront exemptés de cette exigence. De plus amples renseignements sur les exceptions seront communiqués dans les prochains jours.

De plus, **à compter du 22 février 2021**, les voyageurs entrant au Canada à un poste frontalier terrestre devront subir un test moléculaire de dépistage de la COVID-19 à leur arrivée et vers la fin de leur période de quarantaine de 14 jours. Le gouvernement du Canada mettra en place 16 centres de dépistage à des points d'entrée à l'échelle du pays. Au départ, des centres de dépistage seront accessibles à cinq points d'entrée (voir ci-dessous) et onze autres s'ajouteront à partir du 4 mars (voir ci-dessous). Le gouvernement du Canada s'efforce également de fournir à tous les autres points d'entrée des trousseaux de dépistage que les voyageurs pourront utiliser pour respecter ces exigences.

#### **Pour les voyageurs arrivant au Canada par voie aérienne**

**À compter du 22 février 2021**, tous les voyageurs, à quelques exceptions près, arrivant par voie aérienne devront se soumettre à un test moléculaire de dépistage de la COVID-19 à leur arrivée au Canada et avant de quitter l'aéroport, ainsi qu'à un autre test vers la fin de leur période de quarantaine de 14 jours. À quelques exceptions près, les voyageurs arrivant par voie aérienne devront également réserver, avant leur départ à destination du Canada, un séjour de trois nuitées dans un hôtel autorisé par le gouvernement. Les voyageurs devront demeurer à l'hôtel où ils ont une chambre réservée, pour une durée pouvant aller jusqu'à trois nuitées et à leurs frais, en attendant le résultat du test de dépistage subi à leur arrivée.

De l'information sur la réservation de chambre d'hôtel sera accessible en ligne à compter du 18 février 2021. Les voyageurs devront réserver une chambre d'un hôtel situé dans la première ville où ils arrivent au Canada. Une fois qu'ils auront reçu un résultat négatif au test de dépistage subi à leur arrivée, ils pourront prendre un vol de correspondance vers leur destination finale. Ils pourront choisir parmi un certain nombre d'hôtels situés à proximité de l'un des quatre aéroports internationaux où les arrivées de vols internationaux sont autorisées, soit à Vancouver, à Calgary, à Toronto et à Montréal. Le coût de ces séjours à l'hôtel peut varier légèrement d'un endroit à l'autre. Il revient au voyageur de choisir l'établissement où il souhaite séjourner et de faire une réservation avant son départ. Le prix comprendra les frais liés à la chambre, aux repas, au nettoyage, aux mesures de prévention et de contrôle des infections, à la sécurité ainsi qu'au transport.



Ces nouvelles mesures s'ajoutent aux exigences déjà en vigueur relativement à l'état de santé et préalables à l'embarquement.

Enfin, **à la même heure le 22 février 2021, tous les voyageurs**, qu'ils arrivent par voie terrestre ou aérienne, devront soumettre par voie électronique des renseignements sur leur voyage et leurs coordonnées, y compris un plan de quarantaine approprié, au moyen d'**ArriveCAN** avant de traverser la frontière ou de monter à bord d'un avion. Tous les voyageurs arrivant au Canada doivent également continuer de soumettre quotidiennement, par voie électronique, des renseignements sur la COVID-19 tout au long de leur quarantaine. Pour qu'un lieu de quarantaine soit jugé approprié, les voyageurs ne peuvent pas être hébergés avec des personnes qui travaillent dans des hôpitaux ou des établissements de soins de longue durée, des adultes de plus de 65 ans, ou des personnes immunodéprimées ou susceptibles de présenter une maladie ou des complications graves. De plus, les voyageurs doivent éviter toute interaction avec les membres de leur ménage qui n'ont pas voyagé avec eux.

Le gouvernement du Canada continue de conseiller fortement aux Canadiens d'annuler ou de reporter tout voyage non essentiel, y compris tout projet de vacances, à l'extérieur du Canada. Les ressortissants étrangers devraient également reporter ou annuler leurs plans de voyage au Canada. Ce n'est pas le moment de voyager.

### **Les cinq points d'entrée terrestres qui seront dotés de centres de dépistage sur place à partir du 22 février 2021**

Douglas (Colombie-Britannique)  
Coutts (Alberta)  
Pont Queenston-Lewiston, Niagara-on-the-Lake (Ontario)  
St-Bernard-de-Lacolle (route 15) (Québec)  
3<sup>e</sup> pont à St. Stephen (Nouveau-Brunswick)

### **Les onze autres points d'entrée terrestres qui seront dotés de centres de dépistage sur place à partir du 4 mars 2021**

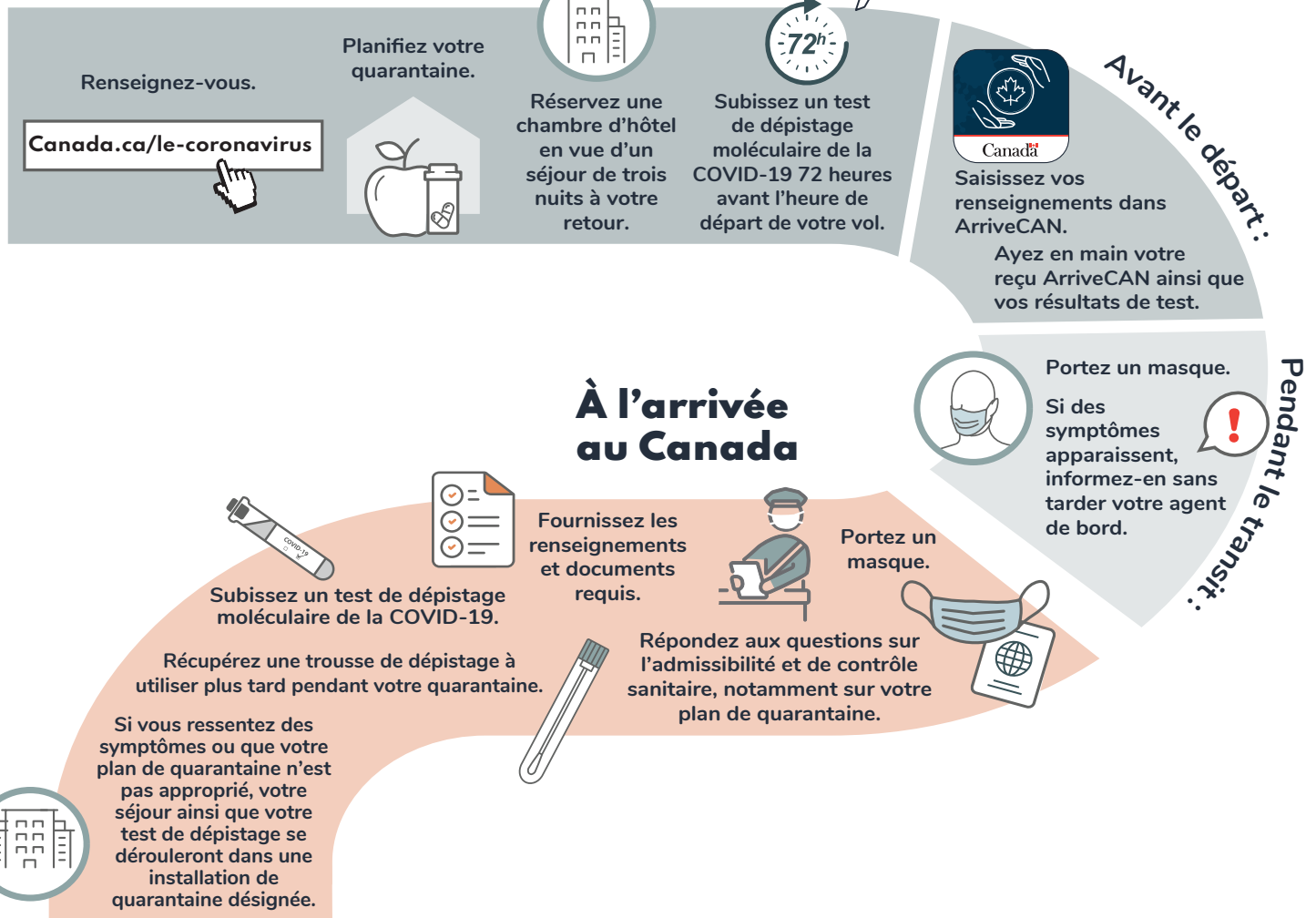
Pont Ambassador, Windsor (Ontario)  
Pont Blue Water, Point Edward (Ontario)  
Emerson West Lynne (Manitoba)  
Fort Erie (pont Peace) (Ontario)  
Huntingdon (Colombie-Britannique)  
Lansdowne (pont des Mille-Îles) (Ontario)  
Pacific Highway (Colombie-Britannique)  
Pont Rainbow, Niagara Falls (Ontario)  
St-Armand (Québec)  
Stanstead (route 55) (Québec)  
Tunnel de Détroit-Windsor (Ontario)

# Entrer au Canada par voie AÉRIENNE pendant la pandémie de COVID-19

Pour aider à réduire la propagation de la COVID-19 et de ses variants, les voyageurs qui entrent au Canada doivent suivre les règles établies par les décrets d'urgence en vertu de la Loi sur la mise en quarantaine. Le non-respect de ces exigences ou la soumission de renseignements faux peut entraîner des amendes, des pénalités ou une peine d'emprisonnement.

## Avant le départ et pendant le voyage

Planifiez à l'avance :



## Votre quarantaine

Rendez-vous à votre hôtel réservé en attendant les résultats du test subi à votre arrivée.

✓ Si les résultats sont négatifs :

Poursuivez votre route jusqu'à votre lieu de quarantaine. Utilisez la trousse de dépistage selon les consignes reçues.

Rendez-vous dans une installation de quarantaine désignée ou un autre lieu de quarantaine approprié. Suivez les instructions fournies.

✗ Si les résultats sont positifs :

Utilisez ArriveCAN ou appelez au 1-833-641-0343 pour vous enregistrer suivant votre arrivée au Canada et pour déclarer vos symptômes quotidiennement.

Le gouvernement du Canada et les autorités provinciales/territoriales communiqueront avec vous.



Les tests à l'arrivée et pendant la quarantaine seront effectifs 2021-02-21 à 23 h 59 HE.



Agence de la santé publique du Canada

Public Health Agency of Canada

Canada

# Entrer au Canada par voie TERRESTRE pendant la pandémie de COVID-19

Pour aider à réduire la propagation de la COVID-19 et de ses variants, les voyageurs qui entrent au Canada doivent suivre les règles établies par les décrets d'urgence en vertu de la Loi sur la mise en quarantaine. Le non-respect de ces exigences ou la soumission de renseignements faux peut entraîner des amendes, des pénalités ou une peine d'emprisonnement.

## Avant le départ

Renseignez-vous.

[Canada.ca/le-coronavirus](https://Canada.ca/le-coronavirus)



Planifiez votre quarantaine.



Subissez un test de dépistage moléculaire de la COVID-19 effectué aux États Unis dans les 72 heures avant l'arrivée à la frontière.



Saisissez vos renseignements dans ArriveCAN.

Ayez en main votre reçu ArriveCAN ainsi que vos résultats de test.

Si des symptômes apparaissent pendant le transit, arrêtez-vous et obtenez des soins médicaux.



## À la frontière

Subissez un test de dépistage moléculaire de la COVID-19 à l'arrivée.



Fournissez les renseignements et documents requis.



Portez un masque.



Récupérez une trousse de dépistage à utiliser plus tard pendant votre quarantaine.



Répondez aux questions sur l'admissibilité et de contrôle sanitaire, notamment sur votre plan de quarantaine.

Si vous ressentez des symptômes ou que votre plan de quarantaine n'est pas approprié, votre séjour sera dans une installation de quarantaine désignée ou un autre lieu approprié.



## Votre quarantaine

Rendez-vous directement à votre lieu de quarantaine ou d'isolement.



Effectuez un test de dépistage pendant votre quarantaine conformément aux consignes reçues.



Utilisez ArriveCAN ou appelez au 1-833-641-0343 pour vous enregistrer suivant votre arrivée au Canada et pour déclarer vos symptômes quotidiennement.



Le gouvernement du Canada et les autorités provinciales/territoriales communiqueront avec vous.



Les tests à l'arrivée et pendant la quarantaine seront effectifs 2021-02-21 à 23 h 59 HE.



Agence de la santé publique du Canada

Public Health Agency of Canada

Canada

## ARRIVAL OF AGRICULTURE AND AGRI-FOOD SECTOR TEMPORARY FOREIGN WORKERS (TFWs)

- The total number of TFW arrivals (estimate based on the number of confirmed permits) in 2020 for the Canadian agriculture and agri-food sector<sup>1</sup> was 49,639; approximately 84% compared to the total in 2019.
- The total gap between 2019 and 2020 was 9,148 TFWs, attributed mostly to gaps in Ontario (-3,093), British Columbia (-3,074), and Quebec (-1,540). British Columbia only reached 72% of 2019 totals, whereas Quebec and Ontario fared better, with Quebec at 91% of 2019 totals and Ontario at 87% of 2019 totals.

Province	Total		Year over Year	
	2019	2020	Gap	2020/2019 (%)
<b>Canada</b>	58,787	49,639	-9,148	84.4%
Alberta	2,108	1,674	-434	79.4%
British Columbia	10,955	7,881	-3,074	71.9%
Manitoba	902	733	-169	81.3%
New Brunswick	1,129	853	-276	75.6%
Newfoundland and Labrador	116	103	-13	88.8%
Northwest Territories	2	1	-1	50.0%
Nova Scotia	1,741	1,603	-138	92.1%
Nunavut		8	+8	
Ontario	24,001	20,908	-3,093	87.1%
Prince Edward Island	830	734	-96	88.4%
Quebec	16,208	14,668	-1,540	90.5%
Saskatchewan	742	423	-319	57.0%
Yukon	2	39	+37	1950.0%
Unknown	51	11	-40	21.6%

Source: 1) Ad hoc historical work-permit issued by Immigration, Refugees and Citizenship Canada (IRCC), Cognos (MBR) as of May 13, 2020 and 2) Weekly work-permit issued by Immigration, Refugees and Citizenship Canada (IRCC), Cognos (MBR) as of November 1, 2020. Data is operational, based on preliminary estimates and is subject to change. Data more recent than May 2020 has not been publicly released.

- The travel restrictions imposed in March 2020 had a significant impact on the number of confirmed permits (estimate for arrivals), representing about half of March 2017, 2018 and 2019 levels.
- After the travel exemptions were granted for TFWs, arrivals began to increase, but monthly arrivals remained lower than 2019 for the remainder of the year with the exception of August.
  - From the beginning of April to the end of August, 2020, a total of 35,152 TFWs arrived in Canada, representing 92% of the arrivals for the same period in 2019, and exceeding the 2017 arrivals for this period.
  - From the beginning of September to the end of December, 2020, a total of 4,802 TFWs arrived in Canada, representing 65% of the arrivals for the same period in 2019.

Month	Year			
	2017	2018	2019	2020
<b>January</b>	2,400	3,593	3,716	3,455
<b>February</b>	2,990	3,033	3,439	3,237
<b>March</b>	6,130	6,180	5,897	2,993
<b>April</b>	10,963	10,845	13,014	11,205
<b>May</b>	6,482	7,964	7,569	6,747
<b>June</b>	6,724	7,911	8,135	6,923
<b>July</b>	6,346	6,327	6,920	5,474
<b>August</b>	2,914	3,099	2,704	4,803
<b>September</b>	2,197	2,598	2,777	1,480
<b>October</b>	868	1,201	1,601	1,015
<b>November</b>	1,060	1,265	1,365	1,286
<b>December</b>	839	1,316	1,650	1,021
<b>Total</b>	<b>49,913</b>	<b>55,332</b>	<b>58,787</b>	<b>49,639</b>

Source: 1) Ad hoc historical work-permit issued by Immigration, Refugees and Citizenship Canada (IRCC), Cognos (MBR) as of May 13 and 2) Weekly work-permit issued by Immigration, Refugees and Citizenship Canada (IRCC), Cognos (MBR) as of November 1, 2020. Data is operational, based on preliminary estimates and is subject to change. Data more recent than May 2020 has not been publicly released.

<sup>1</sup> Agriculture and agri-food sector workers are those from the following occupational classifications: Managers in agriculture, horticulture and aquaculture; agricultural representatives, consultants and specialists; agricultural and fish products inspectors; agricultural service contractors, farm supervisors and specialized livestock workers; general farm workers; nursery and greenhouse workers; harvesting labourers; aquaculture and marine harvest labourers; supervisors in food, beverage and tobacco processing; process control and machine operators in food and beverage processing; industrial butchers and meat cutters; fish plant workers; testers and graders in food and beverage processing; labourers in food, beverage and tobacco processing; and labourers in fish processing.

## ARRIVÉE DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES (TET) DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE

- Le nombre total (estimation basée sur le nombre de permis confirmés) de TET arrivés en 2020 pour le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire<sup>2</sup> s'élevait à environ 49 639, soit environ 84 % du nombre recensé en 2019.
- L'écart total entre 2019 et 2020 est de 9 148 TET. La majorité de cet écart est répartie comme suit : Ontario (-3 093), Colombie-Britannique (-3 074) et Québec (-1 540). La Colombie-Britannique n'a atteint que 72 % de ses arrivées de 2019, alors que les données étaient meilleures au Québec et en Ontario avec respectivement 91 % et 87 % des arrivées de 2019.

Province	Total		D'une année à l'autre	
	2019	2020	Écart	2020/2019 (%)
<b>Canada</b>	58 787	49 639	-9 148	84,4 %
Alberta	2 108	1 674	-434	79,4 %
Colombie-Britannique	10 955	7 881	-3 074	71,9 %
Manitoba	902	733	-169	81,3 %
Nouveau-Brunswick	1 129	853	-276	75,6 %
Terre-Neuve-et-Labrador	116	103	-13	88,8 %
Territoires du Nord-Ouest	2	1	-1	50,0 %
Nouvelle-Écosse	1 741	1 603	-138	92,1 %
Nunavut		8	+8	
Ontario	24 001	20 908	-3 093	87,1 %
Île-du-Prince-Édouard	830	734	-96	88,4 %
Québec	16 208	14 668	-1 540	90,5 %
Saskatchewan	742	423	-319	57,0 %
Yukon	2	39	+37	1 950,0 %
Inconnu	51	11	-40	21,6 %

Source : 1) Permis de travail spécial délivré par Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC), Cognos (MBR) Cognos (MBR) en date du 13 mai et 2) Permis de travail hebdomadaire délivré par IRCC, Cognos (MBR) en date du 1 novembre 2020. Les données sont de nature opérationnelle, fondées sur des estimations préliminaires et sujettes à modifications. Les données plus récentes qu'au mai 2020 n'ont pas été diffusées publiquement.

- Les restrictions de voyage imposées en mars 2020 ont eu une incidence marquée sur le nombre de permis confirmés (estimation des arrivées), et les chiffres recensés représentaient environ la moitié des niveaux enregistrés en mars pour 2017, 2018 et 2019.
- Après avoir accordé des exemptions de voyage au TET, les arrivées ont augmenté, mais les taux mensuels sont néanmoins restés plus bas que ceux de 2019 pour le reste de l'année, à l'exception du mois d'août.
  - Du début d'avril à la fin d'août 2020, 35 152 TET sont arrivés au Canada, soit un taux de 92 % des arrivées enregistré durant la même période en 2019; le taux pour la même période en 2017 ayant par ailleurs été dépassé.
  - Du début de septembre à la fin de décembre 2020, 4 802 TET sont arrivés au Canada, ce qui représente 65 % des arrivées enregistrées pour la même période en 2019.

Mois	Année			
	2017	2018	2019	2020
<b>Janvier</b>	2 400	3 593	3 716	3 455
<b>Février</b>	2 990	3 033	3 439	3 237
<b>Mars</b>	6 130	6 180	5 897	2 993
<b>Avril</b>	10 963	10 845	13 014	11 205
<b>Mai</b>	6 482	7 964	7 569	6 747
<b>Juin</b>	6 724	7 911	8 135	6 923
<b>Juillet</b>	6 346	6 327	6 920	5 474
<b>Août</b>	2 914	3 099	2 704	4 803
<b>Septembre</b>	2 197	2 598	2 777	1 480
<b>Octobre</b>	868	1 201	1 601	1 015
<b>Novembre</b>	1 060	1 265	1 365	1 286
<b>Décembre</b>	839	1 316	1 650	1 021
<b>Total</b>	<b>49 913</b>	<b>55 332</b>	<b>58 787</b>	<b>49 639</b>

Source : 1) Permis de travail spécial délivré par Immigration Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) Cognos (MBR) Cognos (MBR) en date du 13 mai et 2) Permis de travail hebdomadaire délivré par IRCC Cognos (MBR) en date du novembre 1 2020. Les données sont de nature opérationnelle fondées sur des estimations préliminaires et sujettes à modifications. Les données plus récentes qu'au mai 2020 n'ont pas été diffusées publiquement.

<sup>2</sup> Les travailleurs du secteur agricole et agroalimentaire sont ceux qui appartiennent aux classifications professionnelles suivantes : Gestionnaires en agriculture, en horticulture et en aquaculture; agronomes, conseillers et spécialistes en agriculture; inspecteurs des produits agricoles et de la pêche; entrepreneurs de services agricoles, surveillants d'exploitations agricoles et ouvriers spécialisés dans l'élevage; ouvriers agricoles; ouvriers de pépinières et de serres; manœuvres à la récolte; manœuvres de l'aquaculture et de la mariculture; surveillants dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac; opérateurs de machines et de procédés industriels dans la transformation des aliments et des boissons; bouchers et découpeurs de viande industriels; travailleurs des usines de transformation du poisson; échantillonneurs et trieurs dans la transformation des aliments et des boissons; manœuvres dans la transformation des aliments, des boissons et du tabac, et manœuvres dans la transformation du poisson.

\*\*\*\*\* *le français suit* \*\*\*\*\*

## **International Food Supply Chain Recovery – January 2021**

### **OVERALL:**

- Canadian agri-food and seafood exports increased by 10.4% in 2020, reaching nearly \$74 billion compared to \$67 billion in 2019. This brings us close to achieving the target of \$75 billion in agri-food and seafood exports by 2025.
- Top destinations for Canadian agri-food and seafood exports continue to be the US, with nearly 52% of exports, China at 12.7%, Japan at 6.6%, and the EU (without the UK) at 6.3%. It is notable that the EU (without the UK) has shown a 34.5% value increase from 2019.
- Major agri-food exports, including canola seed, durum wheat, pork and pork products and lentils, experienced increases in 2020 compared to 2019. However, fish and seafood exports declined by 14%, with the majority of this decline occurring in exports to the US, Japan and China, and may be the result of lower sales of lobster and crab. Exports of frozen fries and live bovine (excl bison) experienced marginal declines of 0.9% and 8.9%, respectively, in 2020 compared to 2019.
- Canada's agri-food and seafood imports reached \$53.5 billion in 2020, an increase of 2.2% compared to 2019.

### **UNITED STATES**

- After dropping by roughly a third in Q2, U.S. GDP has rebounded by that same amount in Q3, and continues to grow by 4% in Q4 (source: U.S. Bureau of Economic Analysis). Unemployment has continued to decrease since peaking in April, now sitting at less than 3% above pre-COVID levels (source: Federal Reserve Economic Data (FRED)). The interest rate has remained low and stable since decreasing in March (source: FRED).
- There have been no significant changes in U.S. slaughter recovery. All large U.S. beef and pork slaughter plants that had closed in the spring re-opened in June and have remained operational since.
- U.S. food service is open at varying degrees across states (source: New York Times). Many states have initiated re-opening plans due to a decline in COVID-19 cases. Most establishments continue to have public health measures in place. Restaurant sales are down approximately 15% so far this year compared to the same period last year (source: FRED). Conversely, though, U.S. grocery sales are up about 11% (source: FRED). At this time, there are no major impacts on Canadian agriculture and agri-food exports to the U.S. However, we continue to monitor the situation.
- Canadian agri-food and seafood exports to the U.S. are \$38.4 billion, up 3.1% (\$1.1 billion) in 2020 (January-December), compared to the same period in 2019. Exports in December (\$2.9 billion) decreased 12.3% (\$408.3 million) from November.

### **MEXICO**

- Mexico's GDP is estimated to have contracted by approximately 9% during 2020, and there is an estimated upturn of approximately 3.54% expected for 2021 (source: Banxico's Survey on the Expectations of Private Sector Economics Specialists).

- Canadian agri-food and seafood exports to Mexico are \$1.7 billion, up 4.9% (\$80.7 million) in 2020 (January-December), compared to the same period in 2019. Exports in December (\$122.6 million) decreased 29.2% (\$50.6 million) from November.
- As of February 8, 2021, some businesses in Mexico City such as tourism transportation, malls and departmental stores were allowed to open, under limited conditions (source: Mexico City Official Gazette). Restaurants in Mexico City that have an outdoor area are now allowed to expand their hours of operation from 6PM to 9PM (source: Mexico's Health Secretary – COVID-19 Press Conference). It is estimated that 15% of restaurants in Mexico, or 90,000 establishments, have permanently closed as a direct result of the pandemic (source: National Chamber of the Restaurant and Food Industry (Canirac)).

## **EUROPE**

- EU (excl. UK) has shown a 34.5% value increase from 2019 for agri-food and seafood exports reaching \$4.6 billion in 2020.
- Given the significant export increase, analysis of EU (excl. UK) trade over this period reveals huge increases in exports of canola (\$1.3 billion) and durum wheat (\$535.8 million) for 2020.

## **CHINA**

- Canadian agri-food and seafood exports to China were valued at \$9.4 billion from January to December 2020, an increase of 43.2% over the same period in 2019.
- The biggest increases were in frozen pork cuts (+\$692 million), canola seed (+\$623.2 million), non-durum wheat (+\$509.7 million), dried peas (+\$249.2 million), canola oil (+\$244.3 million), soybeans (+\$241.9 million), frozen hams bone-in (+\$231.9 million), and dog or cat food (+\$116.3 million).
- According to Chinese industry reports(Sina Finance), imports and exports through cross-border e-commerce increased by over 30% in 2020 as COVID-19 continue to pose challenges to offline businesses.
- According to China's National Bureau of Statistics, catering businesses in China went through a gradual yet incomplete recovery in 2020. The sector ended up with a sales revenue nearly 20% lower than that of 2019 due to the resurgence of COVID-19 cases and regional lockdowns.

## **JAPAN**

- Since early January, a second state of emergency has been in place for eleven Japanese prefectures, including Tokyo, experiencing significant increases in COVID-19 cases.
- On February 2, 2021, Prime Minister SUGA announced that emergency measures will be extend until March 7th.
- In 2020, Canadian agri-food and seafood exports to Japan increased by 3.4% from the previous year's exports, totaling \$4.9 billion.

## Reprise de la chaîne d'approvisionnement alimentaire internationale – janvier 2021

### VUE D'ENSEMBLE

- Les exportations canadiennes de produits agroalimentaires et de produits de la mer ont augmenté de 10,4 % en 2020, pour atteindre près de 74 milliards de dollars, comparativement à 67 milliards de dollars en 2019. Cela nous rapproche de l'objectif de 75 milliards de dollars en exportations de produits agroalimentaires et de produits de la mer d'ici 2025.
- Les principales destinations des exportations canadiennes de produits agroalimentaires et de produits de la mer demeurent les États-Unis, qui comptent pour près de 52 % des exportations, la Chine, avec 12,7 %, le Japon avec 6,6 % et l'Union européenne (sans le Royaume-Uni) avec 6,3 %. Il est à noter que l'UE (sans le Royaume-Uni) a affiché une augmentation de 34,5 % de la valeur par rapport à 2019.
- Les principales exportations agroalimentaires, y compris les semences de canola, le blé dur, le porc et les produits du porc ainsi que les lentilles, ont connu des hausses en 2020 par rapport à 2019. Toutefois, les exportations de poisson et de fruits de mer ont diminué de 14 %. La majeure partie de cette baisse étant attribuable aux exportations vers les États-Unis, le Japon et la Chine, et peut être attribuable à la baisse des ventes de homard et de crabe. Les exportations de frites congelées et de bovins vivants (à l'exclusion du bison) ont connu des baisses marginales de 0,9 % et de 8,9 % respectivement en 2020 par rapport à 2019.
- Les importations canadiennes de produits agroalimentaires et de produits de la mer ont atteint 53,5 milliards de dollars en 2020, soit une hausse de 2,2 % par rapport à 2019.

### ÉTATS-UNIS

- Après avoir chuté d'environ un tiers au deuxième trimestre, le PIB américain a rebondi du même montant au troisième trimestre et a continué de croître de 4 % au quatrième trimestre (source : U.S. Bureau of Economic Analysis). Le chômage a continué de diminuer après avoir atteint un sommet en avril, se situant maintenant à moins de 3 % au-dessus des niveaux d'avant la COVID-19 (source : Federal Reserve Economic Data [FRED]). Le taux d'intérêt est resté faible et stable depuis sa baisse en mars (source : FRED).
- Il n'y a eu aucun changement important dans la reprise de l'abattage aux États-Unis. Tous les grands abattoirs américains de boeuf et de porc qui avaient fermé leurs portes au printemps ont rouvert leurs portes en juin et sont demeurés opérationnels depuis.
- Le service alimentaire des États-Unis est ouvert à divers degrés d'un État à l'autre (source : New York Times). De nombreux États ont lancé des plans de réouverture en raison d'une baisse des cas de COVID-19. La plupart des établissements continuent de mettre en place des mesures de santé publique. Les ventes dans les restaurants ont diminué d'environ 15 % jusqu'à présent cette année par rapport à la même période l'an dernier (source : FRED). À l'inverse, les ventes en épicerie aux États-Unis ont augmenté d'environ 11 % (source : FRED). À l'heure actuelle, il n'y a pas de répercussions majeures sur les exportations agricoles et agroalimentaires canadiennes vers les États-Unis. Cependant, nous continuons de surveiller la situation.
- Les exportations canadiennes de produits agroalimentaires et de produits de la mer vers les États-Unis se chiffrent à 38,4 milliards de dollars, en hausse de 3,1 % (1,1 milliard de dollars) en 2020 (janvier-



décembre), comparativement à la même période en 2019. Les exportations en décembre (2,9 milliards de dollars) ont diminué de 12,3 % (408,3 millions de dollars) par rapport à novembre.

## **MEXIQUE**

- On estime que le PIB du Mexique s'est contracté d'environ 9 % en 2020, et on prévoit une reprise d'environ 3,54 % en 2021 (source : Enquête de Banxico sur les attentes des spécialistes de l'économie du secteur privé).
- Les exportations canadiennes de produits agroalimentaires et de produits de la mer vers le Mexique se chiffrent à 1,7 milliard de dollars, en hausse de 4,9 % (80,7 millions de dollars) en 2020 (janvier-décembre), comparativement à la même période en 2019. Les exportations en décembre (122,6 millions de dollars) ont diminué de 29,2 % (50,6 millions de dollars) par rapport à novembre.
- En date du 8 février 2021, certaines entreprises de Mexico, comme les transports touristiques, les centres commerciaux et les magasins à grande surface, ont été autorisées à ouvrir leurs portes, dans des conditions limitées (source : Gazette officielle de Mexico). Les restaurants de Mexico qui ont un espace extérieur peuvent maintenant prolonger leurs heures d'ouverture de 18 h à 21 h (source : Secrétaire à la Santé du Mexique – Conférence de presse sur la COVID-19). On estime que 15 % des restaurants du Mexique, soit 90 000 établissements, ont fermé définitivement en raison de la pandémie (source : Chambre nationale de l'industrie de la restauration et de l'alimentation [Canirac]).

## **EUROPE**

- UE (sauf le Royaume-Uni) a affiché une hausse de 34,5 % de la valeur des exportations de produits agroalimentaires et de produits de la mer par rapport à 2019, pour atteindre 4,6 milliards de dollars en 2020.
- Compte tenu de l'augmentation importante des exportations, l'analyse du commerce de l'UE (sauf le Royaume-Uni) au cours de cette période révèle une augmentation énorme des exportations de canola (1,3 milliard de dollars) et de blé dur (535,8 millions de dollars) pour 2020.

## **CHINE**

- Les exportations canadiennes de produits agroalimentaires et de produits de la mer vers la Chine ont été évaluées à 9,4 milliards de dollars de janvier à décembre 2020, soit une hausse de 43,2 % par rapport à la même période en 2019.
- Les plus fortes augmentations ont été enregistrées dans les coupes de porc congelées (+692 millions de dollars), les semences de canola (+623,2 millions de dollars), le blé non dur (+509,7 millions de dollars), les pois secs (+249,2 millions de dollars), l'huile de canola (+244,3 millions de dollars), le soya (+241,9 millions de dollars), les jambons congelés non désossés (+231,9 millions de dollars) et les aliments pour chiens ou chats. (+116,3 millions de dollars).
- Selon des rapports de l'industrie chinoise (Sina Finance), les importations et les exportations associées au commerce électronique transfrontalier ont augmenté de plus de 30 % en 2020, car la COVID-19 continue de poser des défis aux entreprises hors ligne.
- Selon le Bureau national des statistiques de la Chine, les entreprises de restauration en Chine ont connu une reprise graduelle, mais incomplète en 2020. Le secteur s'est retrouvé avec un chiffre d'affaires de

près de 20 % inférieur à celui de 2019 en raison de la résurgence des cas de COVID-19 et du confinement dans les régions.

## **JAPON**

- Depuis le début de janvier, un deuxième état d'urgence est en place dans onze préfectures japonaises, y compris à Tokyo, où le nombre de cas de COVID-19 a considérablement augmenté.
- Le 2 février 2021, le premier ministre Suga a annoncé que les mesures d'urgence seront prolongées jusqu'au 7 mars.
- En 2020, les exportations canadiennes de produits agroalimentaires et de produits de la mer vers le Japon ont augmenté de 3,4 % par rapport aux années précédentes, totalisant 4,9 milliards de dollars.